

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 4

Artikel: Rassemblement de la 1^{re} division en 1890
Autor: Lecomte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

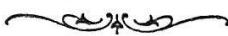
Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

guider dans la mesure de ses moyens, au service comme en dehors du service.

En un mot, faire tous ses efforts pour que les sacrifices faits pour lui par le pays soient justifiés et que la confiance que ses supérieurs auront placée en lui soit bien méritée.

Je termine en faisant mes vœux les plus ardents pour la prospérité de mon pays et de l'armée et en souhaitant que, si jamais la patrie avait besoin d'eux, elle trouve des sous-officiers dignes de ce nom.



Rassemblement de la II^e division en 1890.

CIRCULAIRE AUX OFFICIERS DE LA II^e DIVISION (¹)

Messieurs les Officiers,

Le tour de rôle fixé par Arrêté du Conseil fédéral du 7 octobre 1884 sur les cours de répétition des corps de troupes attribue à la II^e division d'armée le rassemblement de division en 1890, avec manœuvres à double action contre la I^{re} division qui a, cette même année, ses cours de brigades.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous un résumé du programme général de ce cours d'instruction et de vous engager à vous y préparer, à l'avance, de votre mieux, afin de vous montrer à la hauteur de ce qu'on est en droit d'attendre d'officiers de la II^e division.

Vous le pourrez d'abord en relisant vos principaux règlements (Règlement de service, les diverses parties, notamment le service de sûreté; règlements d'exercices des diverses armes, surtout l'emploi des tirailleurs en fortes unités; l'école de régiment et de brigade, l'Instruction sur le *service de campagne*, et celle pour les *états-majors de troupes combinées*) lesquels, à moins de déviations spécialement autorisées, serviront de base au service; puis en étudiant le terrain au moyen de reconnaissances volontaires et de la carte Dufour (parties des feuilles XI, XII et XVII), dont un extrait sera envoyé plus tard à chaque officier avec l'ordre général.

Lausanne, 25 mars 1890.

*Le Divisionnaire,
LECOMTE.*

(¹) 2^e édition, pour MM. les officiers supérieurs.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Zone et durée.

Le Rassemblement aura lieu essentiellement dans la zone de Neuchâtel et de Fribourg, du 22 août au 13 septembre, à teneur du *Tableau des Ecoles militaires de 1890*, d'où ressortent les indications ci-après :

Etat-major de division et de la III^e brigade d'infanterie, *Fribourg*.

Infanterie : 5^e régiment et 2^e bataillon de carabiniers du 25 août au 3 septembre, *Fribourg-Tavel-Guin*.

» 6^e régiment, *Morat-Salvagny-Faoug*.

IV^e brigade, *Neuchâtel*.

7^e régiment, *Colombier-Bevaix-Rochefort*.

8^e régiment, *St-Blaise-Cornaux-Cressier*.

Cavalerie : 2^e régiment de dragons, du 2 au 5 septembre, *Payerne et environs*.

» 2^e compagnie de guides, du 2 au 5 septembre, *Fribourg*.

Artillerie : 2^e brigade, du 24 août au 3 septembre, *Thoune*.

» Parc de division n^o 2, colonnes 3 et 4, du 27 août au 4 septembre, *Thoune*.

» Bataillon du train n^o 2, 1^{re} division (génie) du 27 août au 5 septembre, à *Wangen*. 2^e division (administration) du 28 août au 12 septembre, à *Fribourg*.

Génie : 2^e bataillon, du 26 août au 5 septembre, à *Wangen*.

Pionniers d'infanterie, du 26 août au 5 septembre, à *Fribourg*.

Troupes sanitaires et ambulances n^os 6, 7, 9 et 10 du 26/29 août au 5 septembre, à *Morat*.

Troupes d'administration, 2^e compagnie, du 22 août au 12 septembre, à *Fribourg*.

Manœuvres de corps combinés.

Les manœuvres de régiments et de brigades s'effectueront dans les environs de Neuchâtel, Anet, Morat, Fribourg, suivant ordres ultérieurs.

Les manœuvres de divisions auront lieu dans le terrain compris entre Romont, Oron, Châtel-St-Denis, Vaulruz, du 6 au 10 septembre, sous la direction de M. le colonel-divisionnaire H. Wieland.

Inspection des deux divisions le 11 septembre, sur un emplacement qui sera indiqué plus tard.

N. B. Les corps de la I^{re} division qui manœuvreront contre la II^e seront disloqués comme suit pour leurs cours préparatoires :

Etat-major de division et guides n^os 1 et 9 à *Romont*.

1^{re} brigade d'infanterie à *Bulle*, *Vuadens*, *Châtel-St-Denis*, *Sem-sales*.

2^{re} brigade à *Palézieux*, *Moudon*, *Lucens*, *Oron*, *Rue*.

1^{er} bataillon de carabiniers à *Lausanne*.

1^{er} régiment de dragons à *Echallens*.

1^{re} brigade d'artillerie, du 24 août au 3 septembre à *Bière*.

Personnel sanitaire et ambulances 1, 2, 3 et 4 à *Payerne*.

1^{re} compagnie d'administration et train, du 22 août au 12 septembre à *Palézieux*.

Emploi du temps.

Pour les cours de répétition des armes spéciales, l'emploi du temps sera réglé d'après les instructions de MM. les chefs d'armes.

Pour l'infanterie et les états-majors, il sera fixé par le divisionnaire et sur les prescriptions du *plan d'instruction pour les cours de répétition de l'infanterie en 1890*, et après préavis de M. l'instructeur d'arrondissement.

Des reconnaissances officielles par les états-majors auront lieu dans le courant de l'été suivant ordres spéciaux.

Supposition générale pour les manœuvres des I^{re} et II^e divisions, du 6 au 10 septembre 1890 (1).

Une armée du Sud a pénétré dans le Valais dans l'intention de marcher sur Berne. Elle fait franchir par différentes subdivisions tous les passages qui conduisent de la vallée du Rhône à la vallée de l'Aar.

(1) Transmise par M. le colonel-divisionnaire Wieland, après approbation par le Département militaire suisse.

Une division (I^{re} division) formant l'extrême aile gauche a pour tâche de marcher de Vevey sur Fribourg.

Une armée du Nord s'est rassemblée dans les environs de Berne pour défendre la capitale contre une attaque venant du Sud. Tous les passages conduisant dans la vallée du Rhône sont occupés par des détachements du landsturm.

Une division (II^e division) s'avance par Fribourg avec la mission de rejeter les forces ennemis sur le lac Léman.

Lettre d'Allemagne.

(*De notre correspondant particulier.*)

Berlin, avril 1890.

Le grand événement en discussion est toujours, comme de juste, la retraite de M. de Bismarck, son remplacement par M. de Caprivi, et les conséquences de ce changement, soit dans la politique intérieure de l'Allemagne, soit dans sa politique extérieure.

Depuis vingt-trois ans, M. de Bismarck remplissait les fonctions de chancelier, d'abord de la Confédération de l'Allemagne du Nord, puis de l'empire d'Allemagne. Né le 1^{er} avril 1815, à Schœnhausen, le comte puis prince Othon-Edouard-Léopold de Bismarck descend d'une vieille famille noble d'origine slave. Il fit ses premières études à Berlin, et y revint après avoir fait quelques semestres aux universités de Goettingue et de Greifswalde.

Sa vie politique débute par sa nomination comme membre de la Diète générale de Saxe. Peu après, en 1851, commença la lutte contre l'Autriche. Il s'agissait d'exclure l'empire d'Autriche de la Diète, de faire passer son influence politique au royaume de Prusse.

Après avoir été ambassadeur à St-Pétersbourg, de 1859 à 1862, puis envoyé peu de temps à Paris, il devient président du Conseil des ministres de Prusse avec le portefeuille des affaires étrangères. A cette époque, il s'occupe très activement de la réorganisation de l'armée prussienne. 1866 voit éclore les difficultés avec l'Autriche à propos du partage du Schleswig-Holstein. Bismarck, qui par des promesses de compensations territoriales avait obtenu la neutralité de Napoléon III, envahit successivement le Holstein, le Hanovre, la Saxe, et finalement bat les Autrichiens à Sadowa.

Sous la présidence de la Prusse est fondée la Confédération de l'Allemagne du Nord. M. de Bismarck est nommé président du Conseil fédéral et chancelier de la Confédération.

Je ne parle que pour mémoire de la guerre franco-allemande, à